

RÉUNION DU 09 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf mars à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, convoqués le 1^{er} mars 2021, se sont réunis en session ordinaire à la Salle des Fêtes, en raison de l'épidémie de Covid19 et par mesure de précaution, sous la présidence de Monsieur André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DOINEL, DUHAMEL, DURAND F., FÉVRIER, PILLON, WILLIOT ;
MM. BIHEL, DAVALLAN, INDRE, LEBLANC, LIHRMANN, MARIE, QUESNEL, TIHY.

Absente excusée : Mme DURAND Marlène (pouvoir à Mme DURAND Francine)

Secrétaire de séance : Mme DUHAMEL Claudine

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil Municipal accepte le compte administratif 2020 de la commune qui présente un **excédent de 196 917,68 €** et décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020, comme suit :

- *Fonctionnement* : un excédent de 177 172,73 € à la ligne 002 (recettes)
- *Investissement* : un excédent de 19 745,25 € à la ligne 001 (recettes)

SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal accorde une subvention aux associations suivantes :

• Amicale des Anciens Combattants	300,00 €
• A.P.E.	400,00 €
• Club des Fougères	400,00 €
• Comité des Fêtes	1 200,00 €
• Vie Culture et Loisirs	2 500,00 €
• A.D.M.R.	150,00 €
• Amicale des Sapeurs-Pompiers	400,00 €
• Ecole de Musique Val de Risle	500,00 €
• Football Club Val de Risle	1 000,00 €
• Maison pour Tous (Anciennement M.J.C)	500,00 €
• Montfort Culture Patrimoine	250,00 €
• Sauvegarde de la Risle	200,00 €
• Secours Catholique Montfort s/Risle	100,00 €
• SPAC Cyclo	200,00 €
• SPAC Tennis	700,00 €
• SPAC Tennis de Table	300,00 €
• Agir avec Becquerel	100,00 €
• Amis Monuments et Site de l'Eure	30,00 €
• Club Pongiste du Roumois	120,00 €
• Football A.S. Routot	70,00 €
• Gymnastique La Française Risloise	70,00 €
• Iter'Action (Association reversant le salaire de M. Roveyaz)	11 121,00 €
• Maison Familiale de Routot	70,00 €
• Papillons Blancs	100,00 €
• Rugby Club de Pont-Audemer	70,00 €

LOGEMENTS "IMPASSE DES CHEMINOTS"

La Commission des Travaux s'est réunie le 5 mars 2021, afin de faire un point sur l'avancement des travaux.

L'entreprise de M. LUREL a effectué les travaux de maçonnerie et la pose du carrelage.

L'entreprise de M. GRIEU a effectué les travaux de plomberie.

L'entreprise de M. CHERON a effectué les travaux d'électricité.

Quelques travaux sont à terminer.

M. Mickaël DESMARAIS, employé communal et des Membres du Conseil Municipal effectuent les travaux de peinture et de pose de meubles de cuisines

COMMISSION D'ATTRIBUTION LOGEMENTS

La Commission s'est réunie le 05 mars afin d'étudier les dossiers de candidatures qui nous ont été retournés complets, pour les 2 logements "Impasse des Cheminots".

Les dossiers de Mme BEUGNET Sophie et M. BROCHARD Christophe ont été retenus.

Le loyer mensuel de chaque logement a été fixé à 450 €.

LOGEMENT "ANCIEN PRESBYTÈRE"

M. le Maire informe le Conseil Municipal que des devis de rénovation ont été demandés. Deux entreprises ont répondu. Le montant des travaux s'élève à 30 497,76 € TTC

Les avis étant partagés entre vendre ou faire les travaux pour relouer, M. le Maire propose de passer à un vote. L'option de conserver le bien communal a été retenue 10 voix pour et 5 contre.

LOGEMENT "ECOLE"

M. BROCHARD quittant ce logement ce dernier sera disponible après quelques travaux de rafraichissement.

VOIE PIÉTONNE RUE ST VINCENT

M. le Maire présente le plan de la voie piétonne au Conseil Municipal qui l'a validé.

Ce plan sera présenté aux riverains.

La Communauté de Communes effectuera les travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Mme DURAND donne au Conseil Municipal le bilan du repas des anciens (*en raison de la crise sanitaire, celui-ci a fait l'objet d'un portage de repas à domicile*).

M. LIHRMANN relance le souhait de créer un site Facebook, Mme DUHAMEL propose l'adhésion de la commune au site "panneau pocket" qui permettrait de communiquer les informations du quotidien.

A la demande de M. DAVALLAN, ces solutions seront présentées à la prochaine réunion de Conseil Municipal afin qu'une décision soit prise.

L'achat de jeux de plain air pour les jeunes enfants est toujours d'actualité, une étude est en cours.